



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

18037-F

Distr. LIMITEE

IPCT.105 (SPEC)
12 janvier 1990

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Réunion d'experts sur l'industrie du bois
et des produits du bois

Vienne (Autriche), 4-7 décembre 1989

RAPPORT*

* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

V.90-80321 9841A

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois	1 - 4	3
<u>Chapitre</u>		
I. Organisation de la Réunion	5 - 10	3
II. Résumé des débats	11 - 47	4
III. Conclusions, recommandations et principales questions	48 - 55	10
IV. Recommandations	56	12
V. Principales questions proposées	57	14
<u>Annexes</u>		
I. Liste des participants		15
II. Liste des documents		17
III. Etude typologique - Groupe de travail		18

Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois

1. A sa quatrième session, tenue en octobre 1988, le Conseil du développement industriel a recommandé d'inscrire la deuxième Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois au programme de Consultations pour l'exercice biennal 1990-1991.
2. Conformément à la décision susmentionnée et au programme de travail tel qu'il a été établi, la Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois se tiendra en 1990. En vue de déterminer les questions prioritaires à soumettre pour examen à la Consultation, le Secrétariat de l'ONUDI a organisé une réunion d'experts en préparation de la deuxième Consultation.
3. La Réunion d'experts s'est tenue à Vienne du 4 au 7 décembre 1989.
4. Les objectifs de cette réunion étaient les suivants :
 - a) Examiner la situation actuelle de l'industrie du bois et des produits du bois et plus particulièrement de l'industrie de transformation secondaire du bois;
 - b) Identifier les obstacles généraux ou particuliers qui entravent le développement de cette industrie dans les pays en développement, dans des domaines comme l'approvisionnement en matières premières, la technologie, la commercialisation, les compétences techniques et les compétences en matière de gestion;
 - c) Examiner et proposer des méthodes et des moyens de coopération internationale et les mesures à prendre pour surmonter les difficultés qui auront été identifiées;
 - d) Sélectionner des questions qui pourraient faire l'objet d'un examen plus approfondi à la Consultation.

I. ORGANISATION DE LA REUNION

5. La Réunion s'est tenue à Vienne du 4 au 7 décembre 1989 dans le cadre de la préparation de la deuxième Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois. Elle a rassemblé des experts de haut niveau et des représentants d'organisations internationales et d'organismes des Nations Unies (voir annexe I).

Ouverture de la Réunion

6. La Réunion a été ouverte par le Chef du Groupe des industries légères de la Division du Système de consultations de l'ONUDI, qui a fait l'historique du Système de consultations et en a défini la portée. Il a indiqué que la Réunion avait pour but de donner à l'ONUDI des conseils quant au choix des questions prioritaires qui pourraient être analysées, débattues et étudiées de manière plus approfondie avant la deuxième Consultation. Il a insisté sur la nécessité de trouver des méthodes et des moyens concrets de promouvoir la transformation secondaire du bois et de résoudre les problèmes qui entravent son développement, afin que les résultats des débats de la Réunion puissent se traduire sous la forme de programmes pratiques.

Election du bureau

7. M. Dato' Baharuddin Haji Ghazali (Malaisie) et M. Geoffrey Pleydell (Royaume-Uni) ont été élus respectivement président et rapporteur.

Adoption de l'ordre du jour

8. L'ordre du jour ci-après a été adopté :

1. Ouverture de la Réunion.
2. Organisation de la Réunion.
3. Examen général des activités de l'ONUDI dans le domaine de l'industrie du bois et des produits du bois.
4. Problèmes et perspectives de l'industrie de transformation secondaire du bois dans les pays en développement. Présentation d'études de cas par des experts et débat général.
5. Principales questions appelant un examen plus approfondi et propositions de mesures à prendre.
6. Examen et adoption du projet de rapport et des recommandations de la Réunion.
7. Clôture de la Réunion.

Documentation

9. On trouvera à l'annexe II la liste des documents publiés pour la Réunion.

Adoption du rapport

10. Les participants à la Réunion ont adopté le rapport.

II. RESUME DES DEBATS

Examen général des activités de l'ONUDI dans le domaine de l'industrie du bois et des produits du bois

11. Un représentant de la Division du Système de consultations a informé les participants des activités entreprises pour donner suite à la première Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois. Il a mentionné, en particulier, la préparation d'un manuel sur les négociations de transfert de technologie qui, lorsqu'il sera terminé en 1990, répondra à la demande formulée par des pays en développement à la première Consultation, qui souhaitent disposer de listes contractuelles de contrôle pour la préparation d'arrangements de collaboration à long terme dans des domaines comme les coentreprises, le transfert de technologie et la prise de licences.

12. Une autre activité de l'ONUDI consiste, en collaboration avec l'Union internationale des institutions de recherche forestière (IUFRO), à favoriser la conclusion d'accords de coopération entre les institutions de recherche-développement des pays développés et des pays en développement.

Cette activité revêt la forme de questionnaires qui sont distribués aux membres de l'IUFRO pour déterminer dans quelle mesure ils sont disposés à coopérer avec des institutions similaires dans des domaines comme l'échange d'informations, la formation et des travaux conjoints de recherche.

13. Une des principales études demandées par les participants à la première Consultation concerne la question du transport maritime du bois et des produits du bois et de l'incidence des coûts de transport sur le coût final des produits du bois.

14. Un consultant de l'ONUDI a donné des précisions sur le contenu de cette étude qui examine les trois principales voies d'acheminement des bois durs tropicaux, c'est-à-dire de l'Asie du Sud-Est vers l'Asie du Nord, de l'Asie du Sud-Est vers l'Europe et de l'Afrique de l'Ouest vers l'Europe. Il a insisté sur l'influence du système de livraison intérieur sur les coûts globaux de transport et, partant, sur le volume total du commerce. Enfin, ce consultant a souligné l'importance des questions d'environnement en matière d'abattage et de production de bois, importance dont il n'avait jusqu'ici pas été pleinement tenu compte dans l'analyse des courants d'échange et de transport maritime du bois.

15. Informant les participants des préparatifs effectués par la Division du Système de consultations pour la deuxième Consultation, le Secrétariat a mentionné l'étude qui était en cours de préparation par le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (HABITAT) sur la promotion et l'utilisation des espèces secondaires pour le logement et le bâtiment. Il a également mentionné les trois études régionales visant à analyser les problèmes et les perspectives de l'industrie du bois et des produits du bois en Asie, en Amérique latine et en Afrique et il a été demandé à un consultant de l'ONUDI de résumer les principales conclusions de l'étude relative à la région de l'Afrique.

16. Le consultant a souligné que, statistiquement, le secteur de l'industrie du bois en Afrique avait peu évolué au cours des sept ou dix dernières années à l'exception des pays qui, comme la Côte d'Ivoire, avaient considérablement réduit leurs exportations de grumes. En particulier, la transformation secondaire n'avait pas progressé et une assistance était nécessaire pour relancer ce secteur.

17. Il a été indiqué que les pays d'Afrique souffraient de problèmes qu'il était urgent de résoudre comme une mauvaise promotion des espèces moins connues ainsi que de l'utilisation des déchets, l'insuffisance des moyens de formation et l'absence de statistiques. Il était particulièrement nécessaire de pouvoir disposer d'informations statistiques sur la consommation de produits de la transformation secondaires du bois dans les pays producteurs.

18. Un représentant du Département des opérations industrielles a fait un exposé très complet des programmes et des projets d'assistance technique de l'ONUDI en donnant des précisions sur les types d'assistance fournis et leurs objectifs. Entre autres objectifs, il a mentionné l'utilisation plus rationnelle des ressources, la réduction de l'importance des déchets, la mise au point d'une technologie appropriée, la formation de main-d'oeuvre, la création d'emplois et l'amélioration du niveau de vie. Il a fourni des précisions détaillées sur les projets visant au développement de l'utilisation des déchets de bois, à fournir en particulier une assistance aux usines existantes pour la planification de la production et pour la promotion de l'usage du bois d'oeuvre dans la construction.

19. Les questions du prix du fret, du rôle des conférences maritimes, de l'importance du volume des exportations pour obtenir de meilleurs taux de fret ainsi que la nécessité d'appeler l'attention des gouvernements des pays en développement sur les questions concernant le transport figurent parmi les points soulevés par les participants à propos de l'étude sur le transport maritime du bois et des produits du bois.

20. A propos de la gestion des forêts, un participant a déclaré qu'un relèvement du prix du bois était nécessaire pour valoriser cette ressource. En fait, le prix du bois ne correspondait actuellement qu'aux frais de récolte et ne couvrait pas les coûts de remplacement. Par contre, d'autres participants ont souligné qu'un prix trop élevé des bois tropicaux favoriserait l'utilisation de produits de substitution et pourrait provoquer une réduction des exportations des pays producteurs.

21. Une étude typologique permettant de définir un cadre pour la mise au point d'une stratégie du développement du secteur de l'industrie du bois a été présentée aux participants. Cette étude a pour objectif d'établir un cadre permettant la classification des pays en développement en fonction de l'importance et des caractéristiques de leur industrie du bois, pour que puissent être élaborés des programmes intégrés d'assistance technique applicables à chaque groupe et comportant des éléments relativement communs.

22. La présentation de cette étude a fait ressortir un phénomène important, à savoir l'absence, dans la majorité des pays en développement, de données et de statistiques ainsi que d'informations fiables sur l'industrie de transformation secondaire du bois. Cette situation rend difficile non seulement la collecte de données mais aussi le développement de cette industrie particulière qui, dépourvue d'une infrastructure autonome, est plutôt dépendante des infrastructures du secteur forestier.

23. A propos de cette étude, certains participants ont fait remarquer que si le développement du secteur primaire était fonction de l'offre disponible, le développement du secteur secondaire était plutôt régi par l'état de la demande. Par conséquent, des facteurs comme la nature et les caractéristiques des marchés, les préférences de la clientèle et la concurrence devraient également être envisagés dans l'étude. D'autres participants ont recommandé d'y inclure des jugements qualitatifs à propos de facteurs intéressant la transformation secondaire du bois qui, de par leur caractère abstrait, ne pouvaient pas être quantifiés, comme l'environnement industriel, les compétences en matière de gestion et le niveau de la technologie disponible.

24. Les participants ont été d'accord sur l'importance de la population et de son degré d'urbanisation en tant qu'indice de la demande potentielle du marché local. Il a été estimé essentiel, pour mieux centrer, compléter et élargir l'étude, de prendre en compte un certain nombre d'éléments indicatifs qui, indépendamment de l'offre disponible, semblaient être des facteurs déterminants, comme la disponibilité des matières premières, le caractère plus ou moins évolué du marché intérieur et sa dimension, ainsi que les ressources humaines disponibles. Dans cette même perspective, il a été suggéré d'étendre l'étude à certains pays supplémentaires pour donner des exemples de scénarios différents en ce qui concerne les marchés intérieurs et la disponibilité des matières premières.

25. A propos de la question de la disponibilité des matières premières, M. Baranek a mis l'accent sur l'action entreprise par son pays, le Brésil, en matière de reboisement, pendant les années 1967-1987 où des mesures d'incitation fiscale ont permis de porter à plus de six millions d'hectares la superficie des zones plantées. Outre l'utilisation d'espèces de plantation, l'exploitation des déchets de coupe ou de transformation constitue une source encore inexploitée de matières premières. Les équipements perfectionnés et le personnel spécialement formé qui sont nécessaires pour développer l'utilisation des déchets excèdent souvent les moyens financiers de nombreux pays en développement, et il conviendra de promouvoir localement des travaux de recherche avec le soutien d'organisations internationales.

26. A propos de l'industrie de transformation secondaire du bois en tant que créatrice d'emplois, M. Lyons a souligné l'importance du rôle que jouent, dans certains pays d'Asie, les mesures prises par les pouvoirs publics et les programmes d'investissement tant nationaux qu'étrangers. L'accroissement correspondant des exportations de produits finis et semi-finis procure des recettes en devises supplémentaires, favorise l'amélioration du niveau de vie et la création d'emplois.

27. A propos de la question de la technologie, M. Wehiong a évoqué un certain nombre de questions qui concernaient, entre autres, la manière dont les pays en développement pouvaient se doter d'une capacité technologique locale, le problème de l'acquisition de technologies par la petite industrie et la nécessité d'adapter la technologie à leur dimension économique, le choix d'une technologie avancée quand il s'agit de viser un marché particulièrement évolué, les avantages respectifs des technologies à forte intensité de main-d'oeuvre et des hautes technologies, la sélection du niveau de technologie à adopter, les infrastructures industrielles nécessaires pour l'introduction de technologies dans les pays en développement.

28. Un participant a appelé l'attention sur le secteur informel et sa contribution, peut-être peu apparente mais importante, au secteur du bois. Si la qualité de ses produits est satisfaisante, il peut être un fournisseur de composants entrant dans la fabrication de produits d'exportation ou un fabricant de produits de remplacement des importations. En matière d'ameublement, par exemple, il couvre parfois jusqu'à 50 % de la demande du marché local. Le secteur "informel" est peut être définissable comme celui qui n'est pas pris en compte par les statistiques de l'activité économique d'un pays.

29. La nécessité d'aider et de renforcer le secteur informel ainsi que de l'organiser au moyen de services de vulgarisation, de la création de coopératives, de l'ouverture de crédits pour l'achat de matières premières ou d'actions de promotion commerciale a été soulignée par plusieurs participants. Les associations commerciales ont été mentionnées comme étant un catalyseur qui aide les petites industries à s'attaquer aux marchés d'exportation. Il a cependant été généralement convenu qu'il était difficile d'espérer que le simple artisanat de la charpenterie et de la menuiserie puisse apporter une contribution directe aux exportations.

30. La sous-traitance constitue une réponse possible aux besoins des petites entreprises de travail du bois, et l'intégration verticale est une formule qui peut être encouragée pour optimiser la production d'usines plus importantes.

31. Les activités de recherche et développement dans le secteur du bois visent, entre autres, à résoudre les problèmes relatifs à la protection du bois dans l'environnement particulier où il se trouve placé et à en faire un matériau offrant une sécurité acceptable. L'exposé de M. Rajkovic a porté, entre autres, sur l'utilisation des produits de protection chimiques et leurs effets sur l'environnement. Un participant a estimé qu'on ne s'était jusqu'ici pas assez attaché à établir des normes de protection, à concevoir ou mettre au point des structures en bois durables, à encourager la plantation d'essences de bois durables et à promouvoir des recherches supplémentaires sur les produits de protection naturels.

32. La fabrication de meubles a fait l'objet de deux exposés de M. M.M. Maharaullee et M. D. Baharuddin, respectivement.

33. Le défi que pose le passage de l'artisanat au stade industriel a été retracé par M. Maharaullee qui a insisté sur la difficulté de transformer une activité artisanale en une production industrielle. Un entrepreneur doit posséder des compétences polyvalentes pour résoudre les problèmes relatifs à l'approvisionnement en matières premières, au financement, à la commercialisation, à l'achat d'équipement, à l'organisation d'une fabrique et au contrôle des coûts. Cependant, une aide des pouvoirs publics, un environnement industriel propice et la disponibilité de main-d'oeuvre constituent des facteurs externes qui sont favorables à la création d'entreprises.

34. L'exposé de M. Baharuddin a porté sur les progrès réalisés ces dernières années par les pays de l'Asie du Sud-Est.

35. Le développement de la transformation secondaire du bois dans cette région s'appuie sur des facteurs comme l'investissement, les actions de promotion et l'emploi d'une technologie moderne ainsi que sur des mesures sélectives d'allègement de la fiscalité et de réduction des taux d'intérêt prises par les pouvoirs publics.

36. Les conseils de l'investissement et du développement commercial, les chambres d'industrie et autres institutions de ce genre apportent un soutien important au développement d'industries d'aval de transformation du bois dans les pays d'Asie producteurs de bois. Il est certain que certains problèmes doivent encore être surmontés mais le climat général est un climat d'aide et d'encouragement.

37. Certains participants ont examiné la possibilité pour de petits entrepreneurs de collaborer étroitement entre eux ou de passer des accords de sous-traitance avec des sociétés plus importantes. La question de la technologie a été à nouveau soulevée. A ce propos, plusieurs participants ont évoqué les choix à faire entre technologie de base, intermédiaire ou avancée.

38. Il a été indiqué que les coentreprises constituaient un moyen d'assurer des transferts de technologie et la formation correspondante. La création d'entreprises d'un niveau susceptible d'attirer les capitaux étrangers constitue également un point de départ pour le développement. Cependant, certains facteurs extérieurs au domaine particulier de la transformation secondaire du bois, comme la situation socio-économique d'un pays, sont d'une importance critique pour les décisions d'investissement et de développement des affaires.

39. L'exposé de M. Lomax sur la question de la formation a défini trois catégories principales d'industries du bois, la première concernant l'approvisionnement en combustible domestique, la deuxième la transformation primaire, et la troisième la transformation du bois en produits finis ou semi-finis. Une autre classification mentionnée à propos de la formation distinguait entre les types d'industrie à forte intensité respectivement, de capital, de main-d'oeuvre ou de compétences.

40. Les compétences et les caractéristiques propres à chacune de ces catégories d'industries ont été illustrées de manière approfondie pour montrer que la question de la formation, en raison de son caractère hétérogène, devait être abordée suivant des stratégies appropriées tenant compte de la diversité des situations et des variables. La formation devrait tenir compte des besoins des employeurs.

41. A cet égard, le représentant de l'OIT a cité l'exemple de certains pays industrialisés où l'industrie verse au gouvernement des redevances de formation et donne des conseils sur l'élaboration des programmes de formation afin qu'ils puissent être continuellement mis à jour en fonction de l'évolution technologique. A cet égard, tous les participants sont convenus de la nécessité d'associer étroitement l'industrie à la formulation des programmes de formation car leur contenu, le lieu où ils sont organisés, leur durée et leur niveau technologique doivent être adaptés aux besoins particuliers des sociétés concernées.

42. A propos de la question du commerce du bois et des produits du bois, M. Pleydell a remarqué que le commerce des bois tropicaux demeure essentiellement un commerce de matières premières, ce qui montre que malgré le fait qu'une ouvraison supplémentaire du bois avant son exportation leur procurerait des recettes plus importantes, plusieurs pays producteurs ne se sont pas encore réorientés vers une politique de production à valeur ajoutée.

43. Après les grumes, ce sont les sciages, les panneaux, les placages et les contreplaqués qui constituent la gamme de base des produits d'exportation, et les produits plus élaborés comme les meubles, les lames ou frises pour parquets, les boiseries de fenêtres, les portes et les éléments préfabriqués pour le bâtiment qui exigent des systèmes plus complexes de production, de montage et d'emballage ainsi que l'observation de spécifications commerciales élevées ne représentent encore qu'une partie négligeable du commerce mondial du bois.

44. Certains participants ont fait observer que l'importance des marchés locaux, leur existence et leur dimension sont des facteurs à prendre en compte dans toute stratégie de développement des exportations. D'autres participants ont évoqué les différentes politiques et mesures adoptées par certains pays producteurs pour favoriser la transformation secondaire du bois dans un objectif de création d'emplois, sous la forme d'embargos destinés à substituer aux exportations de sciages une transformation secondaire effectuée localement.

45. Parallèlement aux nouvelles techniques de production, de nouvelles techniques de commercialisation doivent être appliquées si l'on veut promouvoir l'exportation de produits de la transformation secondaire du bois. Outre des données statistiques, il y a lieu de mettre à la disposition des pays en développement des conseils et des informations ainsi que des profils par pays de marchés potentiels et des études sur les marchés de produits particuliers.

46. Le remplacement des bois tropicaux par des bois tendres d'espèces de plantation, particulièrement pour la transformation secondaire, a fait l'objet d'une discussion approfondie par les participants qui sont convenus de la nécessité de poursuivre l'étude de cette question.

47. Pour finir, la discussion s'est portée sur le Plan d'action forestier tropical (PAFT) auquel, selon les participants, l'ONUDI n'avait jusqu'ici participé que de manière trop indirecte et limitée. L'ONUDI devrait être associée plus étroitement à ce plan afin que davantage d'importance soit accordée aux questions industrielles et commerciales.

III. CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET PRINCIPALES QUESTIONS

48. La Réunion du Groupe d'experts sur l'industrie du bois et des produits du bois tenue à Vienne du 4 au 7 décembre 1989 en préparation de la deuxième Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois a pleinement reconnu l'importance que présente l'industrie de transformation secondaire du bois pour le développement économique et social des pays en développement en leur permettant d'utiliser leurs ressources naturelles pour obtenir des produits à valeur ajoutée.

49. Ces débats ont permis aux participants de se mettre d'accord sur les conclusions suivantes :

- L'industrie de transformation secondaire du bois constitue un outil précieux pour une utilisation rationnelle des ressources forestières et un accroissement de la rentabilité des investissements.
- Les gouvernements ont un rôle important à jouer en créant un climat propice au développement de l'industrie de transformation secondaire du bois, par la gestion et la protection des ressources, par des politiques fiscales propres à orienter la production vers la satisfaction des besoins intérieurs ou les marchés d'exportation, par des mesures de soutien permettant de stimuler ce secteur sous la forme, par exemple, de taux d'intérêts bonifiés, de mesures de refinancement des exportations et autres stratégies permettant la création d'emplois.
- Des organisations nationales telles que les conseils de l'investissement et du développement commercial et les chambres d'industrie, en aidant les fabricants par l'octroi d'une aide spéciale et d'autorisations d'investissements, en encourageant des activités de promotion des exportations et la création de centres de formation, de recherche et des centres consultatifs, constituent l'infrastructure institutionnelle appropriée pour le développement de ce secteur.
- Les centres de recherche-développement, d'information, de formation et autres centres s'occupant du renforcement et du développement de l'industrie de transformation secondaire du bois devraient être considérés comme des institutions autonomes spécialisées dans ce secteur et non comme faisant partie des institutions du secteur forestier. En outre, vu que les informations sur la situation de l'industrie de transformation secondaire du bois et les statistiques relatives à ce secteur sont inexistantes ou insuffisantes dans la plupart des pays en développement, il conviendrait de réaliser des enquêtes qui seraient des outils essentiels pour la conception et la mise en oeuvre de programmes appropriés de développement.

- La possibilité de disposer de matières premières nécessaires au moyen de programmes de conservation, de reboisement et de boisement pourrait encore être améliorée par une utilisation plus rationnelle des déchets de coupe et des déchets industriels pour une transformation d'aval. Dans ce même contexte, il conviendrait de prévoir la possibilité d'effectuer les recherches nécessaires pour la mise au point et l'amélioration des procédés de transformation destinés à obtenir des produits à valeur ajoutée. La protection du bois conçue comme un moyen d'éviter sa dégradation et, partant, d'accroître sa vie utile devrait faire l'objet d'études et de recherches supplémentaires. L'impact de cette protection sur l'environnement devrait cependant être soigneusement examiné.
- Des approches économiques spécifiques se sont, dans plusieurs cas, révélées efficaces pour favoriser le développement de l'industrie de transformation secondaire du bois, et il conviendrait donc de les analyser de manière plus approfondie en vue d'une plus large application. En particulier, les coentreprises, l'intégration verticale, la sous-traitance pourraient constituer des solutions valables à des problèmes tels que le manque de capitaux, de technologie, de moyens de formation et de marchés. Cependant, le secteur de la transformation secondaire du bois ne pourra pas se développer à un rythme satisfaisant si des institutions nationales et internationales ne lui apportent pas un soutien financier sous la forme, par exemple, d'un accès plus facile au crédit, d'allègements de droits de douane et d'allègements fiscaux, de programmes d'investissement et de création de possibilités d'investissement.

50. Il conviendrait de reconnaître le potentiel du secteur informel en tant que fournisseur pour le marché local de produits de la transformation secondaire du bois et que fournisseur de composants pour l'exportation, ainsi que la contribution qu'il peut apporter au remplacement des importations. Des mesures de soutien visant à renforcer sa spécialisation contribueraient à son développement.

51. La mise au point de technologies locales a été reconnue comme étant la réponse la plus appropriée aux problèmes relatifs au transfert de technologie. En raison cependant des sommes importantes mises en jeu, il est important de prendre en considération, pour la sélection du niveau technologique d'une industrie déterminée, l'ensemble des technologies disponibles, des technologies de base aux technologies avancées ou hautement évoluées en passant par les technologies intermédiaires, pour déterminer celles qui sont le mieux adaptées aux objectifs prévus en matière de qualité et de commercialisation et le plus capables de permettre des économies d'échelle.

- L'importance, à tous les stades de la production et de la commercialisation, de la main-d'oeuvre pour le secteur de la transformation secondaire du bois a été pleinement reconnue. A cet égard, les gouvernements devraient envisager l'adoption de politiques propres à créer un environnement industriel propice à l'introduction et l'assimilation de technologies, à développer les moyens nationaux en matière de services consultatifs et encourager l'esprit d'entreprise, ces mesures étant d'importants moyens d'attirer les investissements.

- Il a été généralement convenu que la viabilité commerciale de l'industrie de transformation secondaire du bois dépendait de l'existence d'un réseau permettant de disposer de normes de contrôle de qualité, des équipements correspondants, de pièces de rechange, de moyens de transport, d'installations et de services d'entreposage.

52. En l'absence d'études de marché appropriées concernant les pays importateurs et les marchés potentiels pour des produits particuliers, les pays en développement risquaient de manquer des possibilités d'exportation et de ne pas réaliser leurs objectifs d'exportation.

53. Des renseignements sur les marchés et des études de marché comportant des analyses et des projections des besoins de la clientèle susceptibles d'être utilisées pour la planification de la production constituaient des instruments de base pour aborder les marchés d'exportation. L'importance et le potentiel des marchés intérieurs ne devaient cependant pas être sous-estimés car ceux-ci peuvent se développer rapidement et absorber une part importante de la production.

54. De nouveaux marchés et des créneaux pour des bois d'essences de plantation devraient être identifiés et développés pour créer des possibilités additionnelles d'exportation de produits du bois.

55. Enfin, les participants sont convenus que l'étude typologique du secteur du bois élargie comme indiqué à l'annexe III pourrait constituer un instrument stratégique fondamental, en offrant des méthodes d'évaluation capables d'aider les pays en développement à développer l'industrie de transformation secondaire du bois. Un système normalisé d'évaluation offrant des listes de contrôle pour différents types d'opérations commercialement viables ainsi que des évaluations par pays de la situation de l'industrie de transformation secondaire du bois et de l'environnement des affaires doivent cependant faire l'objet d'un travail supplémentaire d'élargissement et de mise au point pour pouvoir être utilisés de manière pratique.

IV. RECOMMANDATIONS

56. Les participants à la Réunion ont fait les recommandations suivantes :

- L'ONUDI, en coopération avec les organisations internationales et nationales de recherche, devrait évaluer l'état de l'utilisation des déchets de coupe et de transformation industrielle et les technologies disponibles pour les exploiter en vue de créer une valeur ajoutée;
- Les institutions concernées devraient poursuivre leur action en vue du remplacement des produits de protection chimiques par des produits moins dangereux pour l'environnement et, simultanément, mettre au point des structures de conception nouvelle et promouvoir l'utilisation d'espèces naturelles durables afin de réduire au minimum les effets nocifs pour l'environnement des produits de protection chimiques;
- Une assistance devrait être fournie pour l'élaboration, l'adoption et l'application de règlements obligatoires concernant la manipulation et l'utilisation des produits de protection du bois;

- Des programmes d'aide d'assistance visant à la promotion du secteur informel en vue de l'intégrer pleinement à l'économie de ce secteur devraient être élaborés;
- L'ONUDI devrait travailler en liaison plus étroite avec le secteur privé et fournir des renseignements sur les possibilités d'affaires par des moyens comme la tenue de banques de données, la communication de propositions de coentreprises, etc.;
- La mise au point de technologies locales devrait être encouragée dans le cadre de centres de technologie et de formation industriels avec la participation des milieux de l'industrie. Ces centres devraient être conçus comme des institutions autonomes spécialisées dans la transformation secondaire du bois et non comme des institutions du secteur forestier. Dans le domaine du transfert de technologies, une coopération avec la CNUCED et d'autres organisations internationales pourrait être recherchée;
- La politique d'éducation des gouvernements devrait viser à améliorer les compétences techniques et de gestion à tous les niveaux et dans tous les domaines de spécialisation et à encourager la création d'entreprises locales;
- Avec l'assistance de l'OIT, des mesures devraient être prises pour identifier les besoins de formation et de développement de la main-d'oeuvre des pays en développement en ce qui concerne l'industrie de transformation secondaire du bois, pour permettre l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies de formation appropriées, en mettant l'accent sur la nécessité d'une formation qui serait assurée dans le cadre de l'industrie;
- Des études de marché portant sur les besoins des marchés et les possibilités d'affaires devraient être réalisées avec l'assistance du CCI et des autres organisations compétentes;
- Les utilisateurs potentiels des produits de la transformation secondaire d'espèces de plantation et d'espèces moins connues devraient être identifiés;
- Une action devrait être menée pour démontrer la permanence et la suffisance des ressources en matières premières et pour favoriser une prise de conscience de l'importance du bois en tant que matériau renouvelable et sans danger pour l'environnement;
- Au niveau international, les Nations Unies et les organisations intergouvernementales devraient axer davantage leurs activités et leurs programmes sur le développement de l'industrie de transformation secondaire du bois. A cet égard, les participants sont convenus que si le Plan d'action forestier tropical (PAFT) concerne notamment l'industrie et la commercialisation, une attention insuffisante est accordée à ces importantes activités. Il devrait être fait plus largement appel à l'expertise de l'ONUDI.

V. PRINCIPALES QUESTIONS PROPOSEES

57. Sur la base des conclusions et des recommandations ci-dessus, la Réunion a recommandé que les questions suivantes soient examinées à la Réunion préparatoire mondiale :

1. Facteurs essentiels du développement de l'industrie de transformation secondaire du bois

- Stratégies et politiques des gouvernements
- Disponibilité de matières premières
- Technologie
- Main-d'oeuvre
- Petites entreprises
- Commerce et marchés
- Finance

2. Coopération internationale

- Coopération régionale, échange d'informations, création de marchés régionaux, centres régionaux de formation/recherche
- Coopération Sud-Sud, spécialement pour faciliter la création de marchés, transfert de technologies, développement des ressources humaines
- Coopération internationale dans les domaines de la finance, de la technologie et des marchés par des moyens tels que des coentreprises, des accords commerciaux, des fonds de capital-risque, des centres de recherche-développement et des institutions de formation, des services de promotion.

Annexe I

LISTE DES PARTICIPANTS

Brésil

Jose A. Baranek, Vice-President, Director Foreign Affairs, Associacao Brasileira Produtores de Madeiras, Rua Col. Savier de Toledo 220, 11o andar Ap. 01048, Sao Paulo

Cameroun

Makong Wehiong, Directeur général, Centre national de développement des forêts, P.O. Box 369, Yaoundé

Malaisie

Dato' Baharuddin Haji Ghazali, Director General, The Malaysian Timber Industry Board, 5th Floor, Bangunan Sateras, P.O. Box 10887, Jalan Ampang, 50728 Kuala Lumpur

Samad Bin Kassim, Commercial Counsellor, Permanent Mission of Malaysia to UNIDO, Vienne

Michael J. Lyons, Managing Editor, Asia Pacific Forest Industries, Safan Publishing SDN BHD, Suite 2403, 24th Floor Plaza See Hoy Chan, Jalan Raja Chulan, 50200 Kuala Lumpur

Maurice

Mohammad M. Maharaullee, Director, The Furniture People, Eau Coulée, Curepipe Road

Royaume-Uni

Peter J. Lomax, 10 Sunningdale Road, Chelmsford, Essex

Geoffrey Pleydell, Market Development and Informat . Services - Forest Industries, Cotter Cottage, Bug Hill, Woldingham, Surrey, CR3 7LB

Tchécoslovaquie

Eduard Rajkovic, State Forest Products Research Institute, Lamacka 1, 89129 Bratislava

Nations Unies, organisations ne faisant pas partie des Nations Unies

Centre des Nations Unies pour les établissements humains (HABITAT)

Mario Piche, Chief, Building and Infrastructure Technology Section,
Research and Development Division, P.O. Box 30030, Nairobi

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

G. Dedeystère, Chief, Shipping Section, Palais des Nations,
CH-1211 Genève 10

Organisation internationale des bois tropicaux (ITTO)

Manoel Sobral Filho, Assistant-Director for Forest Industries, Sangyo
Boeki Center Bldg. 8th Floor, Yokohama 231, Japon

Organisation internationale du Travail (OIT)

Bernt Strehlke, Forestry and Wood Industries Specialist, Forestry and
Wood Industries Committee, Industrial Sectors Branch, CH-1221 Genève

Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO)

Heinrich Schmutzenhofer, Schönbrunn, A-1131 Vienne

Consultants de l'ONUDI

Alastair Fraser, 10 Woodhall Millbrae, Edinburgh EH14 5BJ, Ecosse

Gordon E. Gresham, 9 Westmoreland Avenue, Bridlington YO15 2QG, East
Yorks, Angleterre

Brian B. Tate, 48 Ogilvie Place, Kooralby, Queensland 4285, Australie

Secrétariat de l'ONUDI

Antonio Sabater de Sabatés, Chef du Groupe des industries légères,
Division du Système de consultations

Alexei Goldabekov, Spécialiste du développement industriel, Groupe des
industries légères, Division du Système de consultations

Ida di Pietro, Spécialiste du développement industriel, Groupe des
industries légères, Division du Système de consultations

Antoine V. Bassili, Spécialiste du développement industriel
(hors-classe), Service de la gestion et de la modernisation
industrielles, Division des institutions et services industriels

Robert Hallett, Spécialiste du développement industriel, Service de la
gestion et de la modernisation industrielles, Division des institutions
et services industriels

Annexe II

LISTE DES DOCUMENTS

- The Development of Secondary Wood Processing Industry** IPCT.94 (SPEC.)
- Raw Material availability. Potential for increased conversion efficiency, waste utilization, vertical integration by Jose A. Baranek**
- Furniture Manufacturing in South East Asia by Dato' Baharuddin Haji Ghazali**
- Human resources development - Institution and Curricula, in-service possibilities, external programmes by Peter Lomax**
- Log export embargoes in the South East Asian Region. Influence on processing degree, foreign investment, trade by Michael J. Lyons**
- Furniture: From handicraft to industry by Mohammud M. Maharaullee**
- Major Lows of Trade by Geoffrey Pleydell**
- Wood Preservation by E. Rajkovic**
- Technology inputs to wood industry by Makon Wehiong**

Annexe III

ETUDE TYPOLOGIQUE - GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe, après examen du document et des objectifs généraux de l'étude, a fait les recommandations suivantes :

1. L'étude typologique devrait être élargie pour :

a) Fournir une méthodologie structurelle permettant de définir les caractéristiques du secteur forestier et du secteur de l'industrie du bois dans un pays, une partie d'un pays ou un groupe de pays, afin d'améliorer l'organisation de l'assistance technique.

b) Créer une base de données sur l'état de l'industrie du bois (principalement l'industrie de transformation secondaire) et les facteurs qui contribuent à déterminer son fonctionnement et ses résultats, qui sera utilisée par l'intermédiaire d'un "arbre de décision" ou d'un "système expert" pour recommander une stratégie de développement.

2. L'étude doit se concentrer sur l'analyse des éléments repris dans les catégories générales suivantes, et déterminer des moyens quantitatifs ou qualitatifs de les préciser :

- a) La réserve :
 - ressources forestières
 - industrie primaire
 - potentiel d'importation
- b) Le marché :
 - marché intérieur : dimension, pouvoir d'achat
 - marché d'exportation : accessibilité, importance
- c) L'environnement commercial :
 - finance
 - communications
 - structure
 - dynamisme
- d) L'environnement de l'investissement :
 - environnement politique
 - incitations fiscales/financières
 - stabilité
- e) Ressources humaines :
 - existence d'entrepreneurs
 - compétences disponibles
 - moyens de formation.

3. L'ONUDI devrait rassembler des fonds et des ressources pour mettre au point cette méthodologie en tenant compte de ce qui précède, et la soumettre à l'examen de la Réunion préparatoire mondiale, dans le but de renforcer le rôle de l'ONUDI dans le programme du PAPT et les plans directeurs par pays, de telle sorte qu'une importance suffisante soit accordée à l'industrie du bois dans la planification du développement sectoriel de la foresterie et de l'industrie du bois.

4. Il conviendrait d'étudier les moyens de recueillir les données nécessaires afin que les procédures de classification et d'analyse soient établies de telle sorte qu'elles puissent être approuvées par la deuxième Consultation sur l'industrie du bois.

Distr. LIMITEE

IPCT.105/Corr.2(SPEC.)
1er mars 1990

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS SEULEMENT

Réunion d'experts sur l'industrie du bois
et des produits du bois

Vienne (Autriche), 4-7 décembre 1987

RAPPORT

Rectificatif

Page 9, paragraphe 41, 2ème ligne

Remplacer "industrialisés" par "en développement".